

Joël Marie Fauquet

### César Franck et l'innovation instrumentale À propos de l'orgue-Stein

César Franck a manifesté très tôt pour l'innovation instrumentale un intérêt dont il semble que l'on n'ait jamais suffisamment tenu compte. Par voie de conséquence, on s'est peu interrogé sur l'origine de l'ambiguïté timbrique que l'on observe dans la musique du compositeur : dans l'orgue, Franck entend un orchestre, il travaille l'orgue au piano, fait du piano un orgue – *Prélude, aria et final* – ou bien encore il donne aux premières mesures de son *Quatuor à cordes* la sonorité d'un plein-jeu d'harmonium. Le timbre est, pour Franck, un composé hétérogène qui entre dans l'élaboration de la forme autant qu'il contribue à l'unité organique de l'œuvre.

Avant d'aller plus loin, il faut rappeler que l'harmonium n'est pas un succédané de l'orgue. Franck lui-même le démontrera en écrivant des œuvres qui soulignent la spécificité d'un instrument qu'il maîtrisait aussi bien que l'orgue. Cependant, si le dernier ensemble de pièces qu'il a écrites pour l'harmonium a été intitulé *L'organiste* par l'éditeur, ce n'est pas tant parce que le mot *harmoniumiste* n'était pas encore en usage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. *L'harmonium*, terme inventé par Alexandre-François Debain désigne, du point de vue générique, un *orgue* expressif à anches libres, à clavier et à soufflerie. Une variante de ce dernier, nommé *orgue-Stein*, du nom de son inventeur Jean-Joseph Stein (Besançon, 23 avril 1809 - ?), a été conçue, présentée et diffusée à partir de 1847 comme un ersatz de l'orgue à tuyaux censé rivaliser en puissance avec celui-ci. Avantageux à tous égards – prix d'achat modique, mécanique simple, entretien facile – cet instrument, à l'église ou au salon, est conçu pour donner le change à l'auditeur.

Quand Franck s'installe dans le Paris romantique en 1835 – il a douze ans et demi –, il est déjà un pianiste virtuose confirmé, formé au Conservatoire royal de Liège où il a obtenu le premier prix de piano le 22 février 1834. Cependant, selon la volonté de son père, il va devoir reprendre des études musicales, piano compris, au Conservatoire de Paris. Lorsqu'il est admis le 20 octobre 1837 dans la classe de Joseph Zimmerman, il a déjà participé le 23 avril précédent, aux côtés de Charles-Valentin Alkan, de Franz Liszt et de Johann Peter Pixis à un concert de démonstration des nouveaux pianos d'Henri Pape (1789-1875)<sup>1</sup>. L'année suivante, le 9 mai, il joue le piano vertical et le piano sans cordes inventés par ce facteur<sup>2</sup>. Après avoir reçu le 2 août 1838 un grand prix d'honneur de piano resté unique dans les annales du Conservatoire de Paris, Franck continue à donner quelques concerts sur les instruments que Pape perfectionne sans cesse. Le 11 mars 1842, par exemple, il exécute plusieurs morceaux de sa composition sur un grand piano à huit octaves<sup>3</sup>. Cette extension du clavier contredit la tendance dominante qui veut alors que l'on réduise le volume des pianos et des harmoniums pour l'approprier à l'espace restreint de l'habitat urbain.

L'inclination que César-Auguste manifeste pour la nouveauté lui est-elle naturelle ? Ou bien est-ce Nicolas-Joseph Franck, tyranique impresario paternel, qui la lui impose ? La réponse est dans l'intérêt que César-Auguste continue à manifester pour l'innovation après qu'il s'est affranchi de la domination de son père et a quitté sa famille le 26 août 1846. Désormais indépendant, et devenu César Franck, il n'est que plus attentif aux perfectionnements de ce qui fait de lui un « musicien de clavier ». Piano à pédalier, orgue et harmonium façonnent l'oreille du « musicien d'église » qu'il va être de manière presque exclusive jusqu'en 1870.

On sait sur quels types de pianos Franck a joué avant 1846. En revanche, on ignore quel orgue il a touché pour la toute première fois, en dehors de celui qui, au Conservatoire de Paris, lui a permis de remporter un deuxième prix le 21 juillet 1841. Notons qu'il obtient ce diplôme au début d'une décennie marquante pour l'histoire de l'orgue et de l'harmonium : le 21 septembre 1841 est inauguré le grand orgue de l'abbaye royale de Saint-Denis, premier chef-d'œuvre d'Aristide Cavallé-Coll ; à partir de 1843 Joseph Merklin se lance dans la fabrication d'orgues et d'harmoniums à Ixelles (Belgique)<sup>4</sup> ; à Paris, Alexandre-François Debain (1809-1877), stimulé par les inventions de Gabriel-Joseph Grenié (1756 ou 57-1837)<sup>5</sup>, dépose plusieurs brevets pour des « changements et perfectionnements apportés à la fabrication des orgues à anches libres et à cylindres » nommés « harmonieum » (*sic*)<sup>6</sup>. La concurrence

est rude, soutenue par la firme Alexandre père & fils, par celle des Mustel et par d'autres encore, telles que celle fondée par Jean-Joseph Stein. Après avoir effectué des stages de formation dans les ateliers de Daublaine et de Cavallé-Coll, Stein s'est installé comme facteur d'orgues à Vaugirard<sup>7</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet 1845, il dépose un brevet d'invention pour 15 ans pour un orgue expressif d'un type nouveau qui sera commercialisé sous le nom d' *orgue-Stein*<sup>8</sup>. En vue de la fabrication de cet instrument mais sans qu'il abandonne pour autant la construction d'orgues à tuyaux, Stein crée, à la fin de l'année suivante, la Société Stein et C<sup>ie</sup>, sise 9, rue Cassette à Paris. « Jusqu'à ce jour, écrit-il, les orgues d'expression ont laissé beaucoup à désirer, les basses manquent de puissance, les sons, de rondeur et de suavité. L'orgue que nous présentons [...] offre des modifications générales qui le distinguent totalement de tous les instruments de ce genre et qui constituent des améliorations essentielles.<sup>9</sup> » De quoi s'agit-il ? D' « un orgue expressif portatif, peu coûteux, qui, dans les églises pauvres et surtout dans la plupart des églises de campagne, pût remplacer un grand orgue. [...] Cet instrument, dont le clavier a une étendue de 5 octaves, renferme trois jeux complets, d'une octave d'intervalle, dont les diapasons partent respectivement de l'*ut* de 16 pieds, de l'*ut* de 8 pieds et de l'*ut* de 4 pieds ; en sorte que l'échelle diatonique complète est de 7 octaves. Ces trois jeux se partagent chacun en un demi-jeu de basse ayant 29 notes, et un demi-jeu de dessus ayant 32 notes. Il y a, de plus, dans la basse un demi-jeu supplémentaire, d'un timbre différent, et deux demi-jeux supplémentaires dans le dessus. En résumé, la basse contient quatre demi-jeux désignés [...] sous les noms de *bourdon*, *cor anglais*, *clairon* et *basson*, et le dessus cinq demi-jeux appelés *clarinette*, *flûte*, *fifre*, *hautbois* et *euphone*. Chaque demi-jeu est adapté à un casier distinct et mobile séparément. [...] Les cases sonores diminuent graduellement de longueur et de hauteur, d'après la loi de convergence de la longueur des anches ou des languettes, tandis que la largeur des mêmes cases décroît comme la largeur des mêmes languettes.<sup>10</sup> » Ce que Stein appelle « cases sonores » sont des cases de résonance individuelles pour les anches. D'autre part, le facteur adapte à l'orgue qui porte son nom le système transpositeur inventé par l'abbé Émile Clergeau et breveté en 1845.

Stein soumet un exemplaire de l'instrument au jugement de l'Académie des sciences. Le 1<sup>er</sup> mars 1847 est lue en séance une « Note accompagnant la présentation d'un nouvel orgue expressif construit par M. Stein »<sup>11</sup>. Le 29 du même mois, celui-ci demande à la commission de l'Académie des Sciences de s'adjoindre quelques membres de l'Académie des Beaux-Arts. Fromental Halévy et Michele Carafa<sup>12</sup> sont désignés. Leurs conclusions sont approuvées. Ce rapport est cependant moins intéressant que l'exposé dont il s'inspire, rédigé par Stein lui-même :

« Trois points essentiels ont manqué aux orgues expressives confectionnées jusqu'à ce jour : la *puissance* qui permît de dominer une masse de voix chantant en chœur, la *simplicité* de confection qui rendît l'instrument facilement visible dans toutes ses parties et qui en permît la réparation par le premier venu, et la *qualité des sons* qui pût se combiner avec la puissance, de façon que l'instrument convînt également aux salons et aux églises. [...] » En ce qui concerne la *puissance*, Stein fait valoir qu' « il a appliqué à l'orgue expressif le mécanisme des orgues à tuyaux. La soufflerie, partie relativement la plus faible dans les orgues connues, a une force double dans les siennes. Muni de cet avantage, il a donné aux lames vibrantes une étendue supérieure à celles employées jusqu'à ce jour ; ses cases ont été proportionnées aux dites lames, et par ces moyens tout rationnels, son orgue a une puissance surprenante : il peut tenir le milieu entre les orgues à tuyaux et les orgues expressives, et par là il convient merveilleusement aux églises. » Au sujet de la *qualité des sons*, ceux-ci « réunissent des qualités de rondeur, de suavité et de variété [...] » vantées par le rapport de l'Académie des sciences. Pour ce qui est de la *simplicité*, « l'instrument-Stein (*sic*) qui, par lui-même, peut avoir l'étendue d'un piano moderne, s'ouvre comme un portefeuille, et laisse tout voir à nu ; un premier crochet détourné permet de visiter toutes les soupapes à la fois, et de les nettoyer, ainsi que tous les jeux. Chacun d'eux est placé dans un compartiment sans être retenu par aucune vis. S'il y a désaccord (chose qui arrive très rarement), on retire le jeu comme on enlève un volume d'une bibliothèque, et on l'envoie au facteur, à moins qu'on ne veuille le réparer soi-même, et tout est dit. »

« Ces points capitaux : le *nettoisement* des soupapes d'un seul coup, pour remédier aux sifflements qu'occasionnerait le moindre corps étranger sous cette soupape ; l'*enlèvement* des jeux pour les réparer ou les changer, ainsi que la *mise à nu* de toutes les pièces mécaniques par le moyen du développement combiné de ses compartiments, sont, avec la soufflerie et le perfectionnement de l'expression, des créations qui sont propres à M. Stein. <sup>13</sup> »

Deux autres institutions, la Société libre des beaux-arts et la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, vont examiner l'orgue-Stein et nous renseigner en détail sur les caractéristiques mécaniques de celui-ci.

Le 20 avril 1847, dans le rapport établi par la commission de la Société libre des beaux-arts au nom de la section de musique<sup>14</sup>, et lu par le musicographe Jacques-Auguste Delaire, élève d'Antoine Reicha, aucune réserve n'est formulée sinon que l'adjonction de quelques jeux de fonds est jugée souhaitable.<sup>15</sup> [...] » La Société libre des beaux-arts décerne à Stein une médaille de bronze. Cette récompense vaut bien que l'on fasse l'« essai » de l'instrument primé au cours d'une séance publique. Celle-ci est fixée au 9 mai 1847 dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de ville de Paris. Les noms des exécutants qui apparaissent sur le programme de cette audition agrémentée d'airs d'opéras sont ceux de Franck et d'un certain Ludovic<sup>16</sup>. De quel Franck s'agit-il ? De César ou de Joseph ? Joseph (1825-1891) est encore élève au Conservatoire où il n'obtiendra un premier prix d'orgue qu'en 1852. Qui plus est, il est loin de jouir à l'époque de la même réputation que son frère aîné. Par conséquent, il ne peut s'agir que de César dont le changement d'orientation artistique n'a pas encore fait oublier au monde musical les succès du concertiste virtuose démonstrateur des nouveaux pianos d'Henri Pape. À telle enseigne qu'avant qu'il ne procède à l'essai de l'orgue-Stein, César Franck, au début de la séance, teste un piano droit perfectionné par l'accordeur et facteur aveugle, Claude Montal<sup>17</sup>. Pour ces démonstrations, on ignore ce qu'il a joué ou s'il a improvisé.

Trois jours plus tard, le 12 mai, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale rend public un rapport très développé sur l'orgue-Stein dont j'ai déjà cité un extrait<sup>18</sup>. L'auteur, le polytechnicien Henri-Jules Kerris, voit dans le nouvel instrument l'aboutissement, par rapport à son évolution historique, de l'orgue expressif à anches libres. Stein reçoit une médaille d'argent et obtient en outre de faire imprimer, en 1.500 exemplaires<sup>19</sup>, le rapport de Kerris. Ce document constitue le point fort de la réclame qui va accompagner le lancement commercial de l'orgue-Stein<sup>20</sup>.

Si Stein « fabricant d'orgues d'église » fait faillite le 25 avril 1848<sup>21</sup>, il n'en participe pas moins pour la première fois à une exposition, la dernière exposition nationale des produits de l'agriculture et de l'industrie qui a lieu à Paris du 1<sup>er</sup> juin au 30 juillet 1849<sup>22</sup>. Le jury lui décerne une mention honorable. Le rapporteur note que Stein est un « facteur très intelligent » et, au sujet de l'orgue exposé, précise que « ce qui caractérise sa construction, c'est le groupement des parties, qui permet d'ouvrir l'instrument à trois étages différents pour visiter et réparer un mécanisme entièrement fait en bois.<sup>23</sup> »

L'orgue-Stein est proposé à la vente en plusieurs modèles<sup>24</sup> :

*[Ici publicité et tableau des prix de l'Orgue-Stein Mémorial des Pyrénées 16 02 1851]*

Dans son ouvrage sur l'harmonium, Michel Dieterlen donne les références du brevet délivré à Stein qu'il accompagne de ce commentaire : « L'instrument "[...] se développe comme une portefeuille" ce qui n'est pas nouveau. Il comporte une seule soupape par jeu à l'unisson, ce qui avait déjà été proposé et réalisé. La soufflerie est compliquée d'un soufflet intermédiaire. Les soupapes de décharge sont supprimées par une modification de l'alimentation du vent, sans effet pratique à notre avis. Les anches sont disposées dans des cases de dimensions larges etc.

Bref il s'agit de modifications sans grand intérêt sinon de complications qui seront reprises dans des instruments plus tardifs. Ce brevet n'est cité [...] qu'à titre d'exemple d'inutilité.<sup>25</sup> »

Pas si inutile cependant si l'on considère qu'un instrument de musique existe par l'usage qu'on en fait et par les conditions d'écoute qu'il crée. Or, en 1849, l'orgue-Stein a déjà trouvé sa place dans les églises de Vaugirard, Ménilmontant, dans la cathédrale d'Alger, Saint-Bonaventure de Lyon, à Blois, Sens, aux Loges (maison de la Légion d'honneur), à Dammarie et Bonny (Loiret), à Chaumont et Breuvannes (Haute-Marne), à Lisses, à Illiers (Eure-et-Loir), à Bourges, à Bellancourt (Seine-et-Oise), à Marle (Aisne), Senlis (collège Saint-Vincent), Beauvilliers, Vigueux (Loire-Inférieure), à Albertville, à Worksop (Angleterre)<sup>26</sup>.

Le rapprochement des dates de la mise en service de l'orgue-Stein et du début de la carrière de Franck comme organiste est révélateur. En effet, le 14 mai 1847, soit deux jours après que la séance de la Société d'encouragement a eu lieu, Franck prend officiellement ses fonctions d'organiste accompagnateur à Notre-Dame-de-Lorette<sup>27</sup>. C'est au clavier d'un orgue-Stein<sup>28</sup> qu'il soutient un chœur d'enfants dirigé par le baryton Jean-Baptiste Portehaut. Est-ce à dire qu'étant seulement engagé comme

accompagnateur, Franck soit un musicien subalterne ? Les préjugés ont la vie dure et celui-là pas moins qu'un autre, selon lequel il est indigne qu'on ait pu confier à si grand musicien un emploi jugé si inférieur à son talent. Pourtant, dès son arrivée à Paris, Franck a fait de l'accompagnement un des attributs de son métier d'exécutant. À de multiples occasions, parfois dans le même concert, il a été amené à accompagner des chanteurs et des instrumentistes – à commencer par son frère Joseph violoniste – sans que cela remette en cause son statut de soliste. Durant toute sa vie, César Franck a montré un goût prononcé pour l'accompagnement, ce qui lui a valu d'être un partenaire recherché. Ainsi l'on peut dire qu'il a contribué à élever ce mode de pratique musicale au niveau de ce qu'il est aujourd'hui : un art.

Il faut dire que l'orgue-Stein fait partie de ce qui est disposé dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, consacrée en 1836, pour séduire les nombreux artistes qui habitent le quartier dit de la « Nouvelle Athènes ». Le curé, Étienne de Rolleau, est un esthète qui ne néglige rien en matière de faste, à commencer par la musique. Ainsi Notre-Dame-de-Lorette est l'une des premières paroisses de Paris qui contribue à la restauration du chant religieux mis à mal par la Révolution. Le jeune Franck se trouve à l'aise dans ce foyer artistique. « Parmi les enfants de chœur de Notre-Dame-de-Lorette, plusieurs sont devenus des artistes célèbres », écrit Louis-Alphonse Holtzem, en évoquant l'activité musicale de la paroisse autour de 1848. « À cette époque, je composai une messe facile à trois voix, et divers motets que je fis exécuter. Mon curé m'encourageait beaucoup et César Franck m'aidait de ses bons conseils<sup>29</sup> ».

C'est en exploitant avec habileté les ressources de l'orgue-Stein que Franck va attirer sur lui l'attention des paroissiens, alors même que le talent d'Alphonse Gilbert (1805-1870), titulaire du grand orgue Cavaillé-Coll installé dans la tribune et réceptionné le 22 octobre 1838, ne paraît pas avoir laissé un souvenir bien marquant. En effet, c'est grâce à Franck et à l'orgue-Stein, que certains fidèles vont découvrir le pouvoir transcendant de la musique, à l'instar de cette aristocrate qui, revenue dans son Morbihan natal en 1850, subit l'effet transfigurateur des sons de l'instrument :

« La Roche-Bernard vient de se poétiser pour moi, à un tel point, que sa modeste petite église m'a semblé presque aussi belle que la chapelle de la Vierge à Notre-Dame-de-Lorette. [...] Dimanche dernier, j'arrive à l'église pour assister à la grand'messe, et à peine étais-je agenouillée, qu'une musique suave et harmonieuse me transporte dans un monde idéal. D'abord j'ai cru que je rêvais, et que dans mon pieux recueillement, Dieu m'envoyait un doux concert d'anges. [...] À la place de ces vilains chantres de village, qui interprètent si mal la musique d'église, [...] la paroisse de La Roche-Bernard avait fait l'achat d'un orgue expressif de *Monsieur Stein*, tout pareil à celui que *M. C. A. Franck*, le savant organiste, faisait vibrer tous les soirs à Notre-Dame-de-Lorette, pour célébrer la gloire de la Mère du Sauveur. [...] Jamais je n'aurais cru que l'art de la fabrication des orgues pût être porté à un si haut degré de perfection. Quelle différence des orgues expressives de monsieur Stein, avec les orgues d'autrefois ! Ce n'est plus ce timbre métallique et strident, qui laissait l'âme dans une tiédeur coupable, on prie actuellement rien qu'en suivant les accords mélodieux de l'instrument. Quelle puissance de sons !... Comme l'accompagnement est gracieux, velouté, tout en faisant ressortir chaque note, qui se détache comme une perle fine, d'un précieux écrin. [...] Il ne peut plus y avoir une seule église sans orgue, car l'orgue parle le langage du ciel, et lorsqu'un village sera trop pauvre pour acheter un de ces instruments, qui coûtent pourtant moins cher qu'un piano droit, les gens de cœur et de bien en offriront aux paroisses déshéritées, afin que la religion puisse lutter et l'emporter sur le poison démagogique, qu'on jette dans les campagnes.<sup>30</sup> »

À Notre-Dame-de-Lorette, Franck se lie d'amitié avec le vicaire, Jean-Louis-Toussaint Dancel avec qui il partage ses conceptions en matière de musique religieuse. Le 6 mai 1850, l'abbé Dancel est installé curé de l'église Saint-Jean-Saint-François<sup>31</sup>, 13, rue du Perche (3<sup>e</sup> arr.), dans le Marais. L'église dispose d'un orgue d'Aristide et Vincent Cavaillé-Coll remarqué lors de l'Exposition des produits de l'industrie de 1844. Franck est nommé titulaire en 1851. Il est de nouveau en contact avec Jean-Joseph Stein puisqu'il participe, le 13 janvier 1852, à l'expertise de l'orgue de chœur construit par ce facteur.

Le rapprochement de Cavaillé-Coll et de Stein n'est pas arbitraire. En effet, Pierre Stein qui continue dans le sens de l'innovation les travaux de son père, dépose le premier brevet, délivré le 8 avril 1852, pour « l'emploi de l'électro-aimant, en remplacement du mécanisme, dans l'orgue à tuyaux et les orgues en général<sup>32</sup> ». En 1852, Pierre Stein construit pour Aristide Cavaillé-Coll un petit instrument équipé de ce système électro-magnétique<sup>33</sup>. On serait surpris que Franck ait été indifférent à cette invention d'avenir quand on sait l'appui qu'il a apporté plus tard à la construction d'orgues nouveaux équipés d'un dispositif de transmission qui utilise l'électricité. Les expositions universelles, les auditions

dans les ateliers des facteurs, les inaugurations d'orgue auront été pour lui des occasions d'expériences nouvelles jusqu'à la fin de son existence.

Merklin va prendre l'avantage sur Cavaillé-Coll en ce qui concerne l'application de l'électricité aux orgues. De son côté, Cavaillé-Coll lui, a apporté des perfectionnements aux parties qui se rapportent à la science de l'acoustique et de la pneumatique. Ces améliorations distinguent le grand orgue de Notre-Dame de Paris. Le 24 avril 1868, le facteur explique devant les délégués des sociétés savantes de France en quoi consistent ces innovations et c'est à Franck, assisté d'Auguste Durand, qu'il demande de démontrer leur utilité au cours d'une séance qui s'avère « intéressante au point de vue musical et scientifique.<sup>34</sup> » Le 8 juillet, Cavaillé-Coll présente de nouveau son chef-d'œuvre aux membres de l'Association scientifique de France qui préside l'astronome Urbain Le Verrier dont les enfants Lucile et Urbain comptent parmi les élèves de composition de Franck. Celui-ci est aux claviers ainsi au titulaire de l'instrument, Eugène Sergent. Les deux organistes improvisent après quoi Cavaillé-Coll fait visiter à ses invités l'orgue « le plus complet dans sa composition harmonique <sup>35</sup>

Néanmoins, c'est sur les instruments de Merklin que Franck, à la fin de sa vie, va concentrer son intérêt. L'utilisation de l'électricité pour le fonctionnement de l'orgue jugée révolutionnaire, a dépassé le stade de l'expérimentation. Elle trouve en Franck un partisan convaincu, si l'on en croit ce qu'il écrit à Joseph Merklin le 8 août 1887, au sujet de l'orgue de chœur de Sainte-Clotilde : « Nous allons donc enfin le posséder cet orgue si désiré et attendu depuis si longtemps, grâce à votre système électropneumatique que je trouve simplement merveilleux.<sup>36</sup> » Il n'est pas le seul membre de la commission<sup>37</sup> qui exprime sa satisfaction. La réception de l'instrument – « le premier que possède la capitale en son genre<sup>38</sup> » –, le 20 février 1888, trouve un écho dans la presse, qu'amplifie la publication du rapport.

Le 27 mai 1889, Franck participe à l'inauguration du grand orgue de Saint-Jacques-du-Haut-Pas – sa paroisse, en tant qu'habitant le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Merklin a doté le nouvel instrument du fameux système électropneumatique. De telle sorte que le grand orgue de tribune (29 jeux) et le petit orgue de chœur (15 jeux) sont jumelés. Une console unique de quatre claviers, placée dans le chœur derrière l'autel, permet de jouer alternativement ou simultanément des deux orgues.

Ce ne sont pas seulement les orgues neufs qui peuvent disposer du système de transmission électro-magnétique de Schmœle et Mols. Ainsi, l'orgue de chœur de Notre-Dame de Paris, installé en 1863 par Merklin, est restauré et transformé à l'aide du système de Schmœle et Mols par son auteur trente-sept ans après sa construction. Le prestige du lieu autant que la modernité de la technique utilisée font que la réception de l'orgue électrifié qui a lieu le 6 juin 1890 ne passe pas inaperçue. Une fois encore, Franck fait partie de la commission d'expertise<sup>39</sup>.

On constate ainsi que, du début à la fin de sa carrière, César Franck, témoin comme tant d'autres artistes des multiples inventions technologiques dont l'industrie permet l'usage, se montre toujours prêt à intégrer la nouveauté dans sa pratique de la musique, à condition que cette nouveauté garantisse le caractère artistique de l'exécution instrumentale. À cet égard, il est révélateur que Franck soit sans doute le seul organiste dont le nom nous soit parvenu associé à l'orgue-Stein. Aussi limitées que soient les ressources sonores de ce que l'on peut appeler à bon droit « l'orgue du pauvre », elles suffisent au musicien soucieux d'apporter à la piété de la classe sociale la plus modeste, le soutien de son art.

- <sup>1</sup> Stéphane de la Madelaine, « Soirée musicale de M. Pape », *Revue et Gazette musicale de Paris (RGMP)*, 30 avril 1837, p. 153.
- <sup>2</sup> Henri Blanchard, « Pianos nouveaux et soirée musicale de M. Pape », *RGMP*, 15 mai 1838, p. 200.
- <sup>3</sup> Henri Blanchard, « MM. César-Auguste Franck et Pape », *RGMP*, 20 mars 1842, p. 116 ; Anonyme, « Nouveaux perfectionnements de M. H. Pape. Piano à huit octaves », *RGMP*, 27 mars 1842, p. 130.
- <sup>4</sup> Michel Jurine, *Joseph Merklin, facteur d'orgues européen. Essai sur l'orgue français au XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. III, Paris : Aux Amateurs de livres, 1991, p. 276.
- <sup>5</sup> Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)  
: cote 1BA557 : brevet d'un « jeu d'orgue rendu expressif par le moyen d'un plus ou moins grand volume d'air comprimé dans le sommier » délivré le 23 juin 1810.  
INPI, cote 1BA909 : brevet d'invention de cinq ans pour un « instrument de musique nommé orgue expressif. » délivré le 22 janvier 1816.
- <sup>6</sup> INPI, cote 1BA9306, Mémoire descriptif 83-223, p. 4. Brevet délivré le 8 mars 1842.
- <sup>7</sup> La commune de Vaugirard sera annexée à Paris en 1860.
- <sup>8</sup> INPI, cote, 1BB1728. Jean-Joseph Stein « facteur d'orgues à Plaisance, commune de Vaugirard, rue Perceval n° 5 (Seine) ».
- <sup>9</sup> INPI, cote, 1BB1728, *Mémoire descriptif d'une demande de brevet d'invention pour un orgue expressif, faite par Mr Stein (Jean-Joseph)* [1<sup>er</sup> juillet 1845], p. 2.
- <sup>10</sup> *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, Arts mécaniques. – Orgues, rapport d'Henri-Jules Kerris, 46<sup>e</sup> année (n° DXV), mai 1847, p. 231.
- <sup>11</sup> *Compte rendu des séances de l'académie des sciences*, 1<sup>er</sup> semestre, t. XXIV n° 1, 1847, p. 333.
- <sup>12</sup> *Ibid.*, p. 567.
- <sup>13</sup> « Invention nouvelle. – Orgues Stein, rue Cassette, 9 », *Journal des villes des campagnes*, 27 novembre 1847, p. 7.
- <sup>14</sup> *Annales de la Société libre des beaux-arts*, tome XVI, 1846-1847, Paris : Johanneau, Carillan-Gœury et Dalmont, 1848, p. 115-119.
- <sup>15</sup> p. 109-110.
- <sup>16</sup> *Annales de la Société libre des beaux-arts*, t. XVI, 17<sup>e</sup> séance publique, année 1846-1847, 1848, p. 1-6.
- <sup>17</sup> Ces « perfectionnements dans la fabrication des pianos, ayant pour objet de leur donner la faculté de transposer » ont fait l'objet d'un dépôt de brevet à l'INPI, le 26 février 1846 (cote 1BB3127).
- <sup>18</sup> Voir *supra* note 9.
- <sup>19</sup> Société d'encouragement pour l'industrie nationale [...] « Rapport fait à la société [...] par M. Kerris, au nom du Comité des arts mécaniques, sur l'orgue expressif de M. Stein [12 mai 1847] » Paris : impr. de Vve Bouchard-Huzard, (s. d.), 15 p., planches gravées.
- <sup>20</sup> « Nouvelles diverses », *Le Ménestrel*, 1<sup>er</sup> août 1847, [p. 4].
- <sup>21</sup> Tribunal de commerce de la Seine. Déclarations de faillites. « Du 25 avril 1848. – Stein et C<sup>e</sup> fabricant d'orgues d'église [...] », *Le Courrier français*, 5 mai 1848, [p. 4].
- <sup>22</sup> *Livret de l'exposition nationale des produits de l'agriculture de l'industrie*, Paris : Impr. Paul Dupont, 1849 : n° 3636 Orgue-Stein, fabrique et magasin, rue Cassette, 9. Nouvelle invention brevetée s.g.d.g.  
1° Orgue à tuyaux. 2° Orgues expressifs. Système transpositeur reconnu par une savante assemblée de l'Académie des sciences, pour être réellement entré dans la voie du progrès. Système réduit à un état complet de simplicité, p. 163.
- <sup>23</sup> *Rapport du jury central sur les produits de l'agriculture et de l'industrie exposés en 1849*, tome II, Paris : Imprimerie nationale, 1850, p. 615.
- <sup>24</sup> Voir cliché.
- <sup>25</sup> Michel Dieterlen, *L'harmonium, une aventure musicale et industrielle*, chap. V « les premiers brevets », tome 1, Reims : Université de Reims, Lettres et Sciences humaines, 1982, p. 77.
- <sup>26</sup> Orgue-Stein, « Orgues expressives placées depuis peu de temps », *Le Pays : journal des volontés de la France*, 3 mai 1849, [p. 2].
- <sup>27</sup> Dans une lettre à un oncle, datée du 10 juin 1847, Franck indique qu'il a « accroché depuis le 14 de ce mois [de mai] une place d'organiste à Notre-Dame-de-Lorette » qui lui vaut par an 1400 F fixe et 100 à 200 F de casuel. » (César Franck, *Correspondance*, éd. Joël-Marie Fauquet, Sprimont : Mardaga, 1999, p. 51.)
- <sup>28</sup> Une réclame intitulée « Orgue-Stein » parue dans *Le Pays* du 3 mai 1849, donne la liste des « orgues expressives placées depuis peu de temps ». Notre-Dame-de-Lorette vient en premier.
- <sup>29</sup> Louis-Alphonse Holtzern, *Une Vie d'Artiste. Souvenirs de théâtre et de voyages*, Lyon : cher l'auteur, 1885, p. 42. Chanteur et violoniste, Holtzern (1827-1897) a publié *Bases de l'art du chant*, Paris : Girod, 1865.
- <sup>30</sup> *La Mode, revue des modes, « Bulletin des modes et de l'industrie »*, « À Madame la duchesse de V... », La Roche-Bernard, 20 juin 1850 », 25 juin 1850, vol. 63, p. 514.
- <sup>31</sup> Aujourd'hui cathédrale Sainte-Croix des Arméniens.
- <sup>32</sup> INPI Brevet n° 1BB12988. L'électro-aimant tire directement la soupape.
- <sup>33</sup> Association Aristide Cavaillé-Coll, Chronologie 1850-1869, p. 23. Site Internet : <https://www.cavaillé-coll.fr/wp-content/uploads/2014/02/Chrono-C-C-1850-69>.
- <sup>34</sup> *Le Ménestrel*, 26 avril 1868, p. 175.
- <sup>35</sup> *RGMP*, 12 juillet 1868, p. 222.
- <sup>36</sup> César Franck, *Correspondance*, éd. Joël-Marie Fauquet, Sprimont : Mardaga, 1999, p. 171.

<sup>37</sup> Théodore Dubois, Samuel Rousseau, Nicolas Verschneider, le chanoine Ply, le général Parmentier, Wolff, de l'Institut, Jolly, architecte du Palais-Bourbon et Carpentier, ingénieur-électricien, font aussi partie de la commission.

<sup>38</sup> *L'orgue de chœur de l'église Sainte-Clotilde, à Paris construit d'après le nouveau système électro-pneumatique Schmoële & Mols* par MM. Merklin et C<sup>ie</sup> [...] Rapport de la commission chargée de la réception – Appréciations diverses, Paris : Imprimerie E. Watelet, 1888, p. 15.

<sup>39</sup> *L'orgue de chœur de Notre-Dame de Paris restauré et transformé d'après le nouveau système électro-magnétique par MM. Merklin et C<sup>ie</sup>. Rapport de la commission d'expertise [...]*, Paris : De Soye et Fils, imprimeurs, 1890.